***Appel à Candidatures des Organisations Non Gouvernementales (ONG), Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Etablissements Publics Administratifs (EPA) pour la mise en œuvre d’un projet de réinsertion socio-économique des femmes victimes de Violence Basée sur le Genre dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry***

|  |  |
| --- | --- |
| **Programme :** | Appui à la réinsertion socio- économique des femmes victimes de Violence Basée sur le Genre par le renforcement de la gouvernance locale dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry |
| **Titre :** | Sélection d’ONG, PME ou EPA opérant dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry, ou souhaitant s’y étendre, pour accompagner les personnes, notamment les femmes victimes de violence basée sur le genre en vue d’assurer leur réinsertion socio-économique. |
| **Lieu :** | Régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry |
| **Date limite de soumission :** | **11 octobre 2020 à minuit GMT** |
| **Adresse de soumission :** | [bidsuncdf.wca@uncdf.org](mailto:bidsuncdf.wca@uncdf.org) |
| **Date de commencement :** | 15 Novembre 2020 |
| **Durée de la convention :** | Jusqu’au 30 juin 2021 (avec possibilité d’extension si disponibilité des ressources) |
| **Contact :** | Idrissa Moussa, Chargé de Programme UNCDF, Niamey ([idrissa.moussa@uncdf.org](mailto:idrissa.moussa@uncdf.org)) avec copie à Katiella Maï Moussa, Conseiller Technique ([katiella.mai.moussa@uncdf.org](mailto:katiella.mai.moussa@uncdf.org)), [elisa.benistant@uncdf.org](mailto:elisa.benistant@uncdf.org) et [saratou.douka@uncdf.org](mailto:saratou.douka@uncdf.org) |

#### Contexte

L’UNCDF est l’organisme des Nations Unies qui cible en priorité les PMA et soutient actuellement 37 des 48 PMA par le biais de programmes pays, mais aussi des programmes régionaux et globaux. Les grands objectifs de développement auxquels UNCDF contribue sont entre autres i) augmenter les financements en faveur des services de base et d’une croissance durable et inclusive, ii) mettre en place des mécanismes de financement visant à améliorer la résilience face aux chocs économiques et écologiques en mettant particulièrement l’accent sur a) les populations pauvres et mal desservies, b) les groupes qui subissent les pires inégalités et qui sont exclues en particulier les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes c) sur les zones rurales et périurbaines.

En termes d'approche technique, l’UNCDF propose des modèles de financement de « last miles » pour débloquer des ressources publiques et privées dans les PMA, pour réduire la pauvreté et encourager le développement économique local en s'appuyant à la fois sur des interventions d'inclusion financière et des investissements localisés basés sur la valorisation des ressources internes. L’UNCDF a développé son expérience en travaillant en partenariat avec divers types d'acteurs depuis plus de 50 ans.

L’UNCDF a initié et mis en œuvre, avec des instruments/mécanismes/outils, des projets globaux et nationaux dont les plus importants sont des projets d’Ecodéveloppement Participatifs, d’Appui à la Gouvernance et au Développement Economique Local (PADEL), de mécanismes d’institutionnalisation et de territorialisation des investissements de Sécurité Alimentaire et de Nutrition grâce à son Programme Global Finance for Food-F4F, des instruments d’appui à l’Autonomisation Economique des Femmes (Equitable and Inclusive Local Development-IELD) etc… Ces mécanismes et instruments déployés à travers les projets nationaux et globaux ont permis à l’UNCDF d'acquérir de l'expérience dans la conduite de programmes visant à renforcer la sécurité alimentaire, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, les économies résilientes au changement climatique et à accroître l'inclusion financière et l’accès à plus de capitaux pour les plus démunis ou mal desservis.

Au Niger, la collaboration entre UNCDF et le PNUD remonte aux années 2000 par la pré-communalisation et le développement et la mise en œuvre de la politique nationale de la décentralisation. Les années 2010 sont caractérisées par la mise en œuvre du Programme d’Appui au Développement Economique Local de Mayahi. Au cours des années 2017 et 2018, l’UNCDF a contribué à la mise en œuvre de deux projets dans la région de Tillabéry.

C’est fort de cette approche du renforcement des capacités locale par le financement des projets communaux et le renforcement de capacités des groupes vulnérables que UNCDF collabore avec le PNUD Niger dans le cadre de la mise en œuvre de l’Initiative Spotlight en vue de faciliter la mise en œuvre des activités de réinsertion socioéconomiques au profit des femmes et filles victimes de violences basées sur le genre dans quelques communes des régions de Tillabéry, Tahoua, Maradi et Zinder dans le contexte du Covid 19. Ce projet contribuera à faciliter un accès accru à des services essentiels intégrés de qualité pour la prévention, la protection et les soins contre les violences basées sur le genre et les pratiques néfastes, y compris des services de droits et la santé sexuelle et reproductive (DSSR) orienté vers les femmes et les filles survivantes de violence, y compris les femmes exposées à des formes de discrimination croisées, en particulier les femmes et les filles handicapées, migrantes ou en situation de vulnérabilité.

Le présent appel à candidature s’inscrit dans le cadre du recrutement de prestataires (ONGs, PMEs, SFD etc…) capables de proposer des programmes de renforcement de capacités techniques et financières ainsi que des projets aux bénéficiaires du programme dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Maradi et Zinder.

#### Contexte du projet

Le Programme Spotlight au Niger s’attache à contribuer à l’élimination des violences sexuelles basées sur le genre, des pratiques néfastes et des obstacles à l’accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive. L’Initiative vise à renforcer et consolider les efforts et structures mis en place par le Gouvernement et les partenaires clés, particulièrement la société civile et les mouvements de femmes. Spotlight se veut d’appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG) au Niger (2017-2021) notamment sur son Axe 3 « Prise en charge des survivants/ Renforcement des capacités » et particulièrement la réinsertion socio-économique (Organiser des séances de formation pour renforcer les capacités des acteurs sur les VBG, Développer des Activités Génératrices de Revenu (AGR) en faveur des victimes, leur connexion aux opportunités de créations de revenues et d’accès aux services communaux et municipaux.

Dans le cadre de ce projet, l’offre, la demande, et la qualité des services essentiels dans les zones d’interventions ont été évaluées de concert avec les acteurs sociaux (société civile, groupes de femmes, représentant des groupes qui font face aux discriminations croisées).

#### Approche de UNCDF

Le PNUD et UNCDF, au travers de l’Initiative Spotlight, se proposent de promouvoir un développement économique local inclusif, résilient en faveur des personnes victimes de violence basée sur le genre (VBG), et notamment les femmes et les jeunes filles, dans les zones les plus vulnérables identifiées. De façon spécifique, il est envisagé la mise en place d’un mécanisme permettant de faciliter l’investissement et le financement au profit des projets et promoteurs participant à l’intégration et à l’autonomisation économique de ces personnes victimes de VBG dans la zone du projet.

L’objectif de ce mécanisme est de susciter, de concert avec les communes et les services technique déconcentrés (DRPFPE), et d’accompagner la multiplication d’activités et d’infrastructures qui permettent à termes aux femmes VBG d’avoir accès à des activités génératrices de revenus, les rentabiliser et les rendre durables.

UNCDF va se baser sur son programme IELD (Programme de Développement Local Inclusif et Equitable) qui est une approche novatrice d’UNCDF/FENU (Fonds d’Equipement des Nations Unies) mise en œuvre conjointement par l’UNCDF, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et l’ONU Femmes. Le programme s’attaque aux obstacles structurels qui empêchent les femmes d’entrer sur le marché du travail par le biais d’investissements publics et privés locaux, l’accent étant mis sur la libération du capital national pour l’autonomisation économique des femmes et leur esprit d’entreprise. Aussi UNCDF va se baser sur son Programme de Finance Municipale (MIF) pour encourager le financements des investissements communaux et municipaux sensibles aux victimes de violence basée sur le genre

Ce mécanisme financier prendra la forme d’une subvention accompagnée d’une assistance technique pour le développement et l’expansion d’un ou plusieurs de ses projets ayant un fort impact sur l’autonomisation économique des femmes dans la région de Tahoua, Tillabéry, Maradi, Zinder et économiquement viables.

L’objectif de ce mécanisme est de susciter et d’accompagner la multiplication d’activités et d’infrastructures qui permettent à termes aux femmes d’avoir accès à des activités génératrices de revenus. Ces projets seront sélectionnés sur la base de critères précis qui incluront le*Women’s Economic Empowerment Index* développé dans le cadre du programme IELD et qui permet d’évaluer l’incidence d’un projet ou d’une infrastructure sur l’autonomisation économique des femmes.

#### Objet de l’appel à candidature

L’objectif de cet appel à candidature est de nouer un partenariat avec des prestataires de services (ONGs, EPA, PMEs, SFD etc…) afin de proposer des programmes de renforcement de capacités techniques et financières ainsi que des projets au bénéfice des personnes victimes de VBG dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Maradi et Zinder. Par ailleurs, des partenariats avec des communes seront établis dans le cadre de la planification et la mise en œuvre des projets d’investissements municipaux qui prennent en compte les besoins socio-économiques des bénéficiaires du projet.

La finalité de ce partenariat avec les ONGs, EPA, et PMEs est de créer les conditions ***d’une réinsertion socioéconomique de victimes de VBG***, y compris les femmes fistuleuses (***guéries des fistules***), dans les communes identifiées dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Maradi et Zinder à travers notamment les actions suivantes déclinées en deux axes :

1. **Axe 1. Renforcement des capacités**

* Formation des bénéficiaires en apprentissage au métier (maraichage, embouche, transformation agro-alimentaire, petit commerce, tissage, couture etc…), en vie associative, appui à la création d’entreprises etc…gestion des affaires
* Education financière (épargne, accès aux micro-crédits et autre prêts etc…)

Les subventions d’un montant de 80 000 $, soit 20 000$ par région sont allouées pour ces activités de renforcement de capacités. Une ou plusieurs ONGs peuvent faire des propositions pour une ou plusieurs régions.

1. **Axe2. Développement et appui à la mise en œuvre des micro-projets des femmes victimes de violence basée sur le genre**

* Proposer des projets destinés aux bénéficiaires et capables de leur générer des ressources individuellement ou collectivement
* Proposer des projets susceptibles d’être gérés par les bénéficiaires et les inscrire dans la durée

Les subventions d’un montant de 250 000$ seront destinées aux investissements bénéficiant directement aux femmes VVBG au travers des micro-projets proposés par des ONGs ou des EPA ou des PMEs.

Le minimum de chaque microprojet est de 25 000$ avec une possibilité de couvrir les 4 régions cibles.

Suite à l’atelier de cadrage de la zone d’intervention du projet tenu à Niamey, les communes suivantes ont été retenues pour ces interventions. Il s’agit de : Maradi (***Maradi II, et Ourafane*** dans le département de Tessaoua), Zinder (***Zinder II et Gouna*** dans le département de Mirriah), Tahoua (***Tahoua I et Sabon Guida*** dans le département de Madaoua) et Tillabery (***Tillaberi et Ouallam***)

Ces deux catégories de subventions viendront en complément/synergie à celles qui seront allouées aux investissements municipaux et communaux d’un montant total de 300 000$.

Les ONGs, EPA, et PMEs intéressés prendront attache avec les services techniques régionaux de la protection de la Femme et de l’enfant, les communes concernées ainsi que les bénéficiaires afin de formuler leurs propositions.

Afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi des projets retenus, les partenaires sélectionnés bénéficieront de l’assistance technique des services techniques de l’Etat, et celles des équipes de UNCDF au niveau national et régional.

Les modalités de versement des subventions aux partenaires seront retenues à la signature des contrats.

1. **Candidatures**

Toutes les candidatures doivent être soumises par écrit en français conformément au format présenté en détail ci-dessous. Les candidats doivent utiliser le modèle fourni en annexes avec une lettre d'accompagnement d'une (1) page.

Veuillez soumettre votre candidature par fichier électronique de format Word avec une police de caractères Times New Roman de 11 points et une marge de 2,5 cm de chaque côté.

Veillez à ce que votre candidature remplisse tous les critères de sélection et d'éligibilité et **précisez la catégorie dans laquelle vous soumissionnez (Renforcement de capacités et/ou Développement et Mise en œuvre des investissements)**

1. **Une lettre de candidature officielle (modèle en ANNEXE)**

1. **Présentation de l’ONG/EPA/PME**

Toute candidature doit comporter les éléments suivants :

1. La date de la candidature ;
2. La dénomination légale de l’organisation candidate ;
3. La date de création ;
4. Le nom, le numéro de téléphone et l’adresse électronique du dirigeant ;
5. Le nom, la fonction, le numéro de téléphone et l’adresse électronique de deux contacts pour la candidature ;
6. L’adresse, le site Internet et l’adresse électronique du candidat ;
7. Missions et objectifs de l’ONG, PME ou EPA
8. L’explication de la façon dont le candidat remplit les conditions d’éligibilité.
   * + **En particulier, donner les chiffres sur le nombre d’employés, la proportion de femmes employés et à des positions de cadre, et toute autres informations et documents permettant d’évaluer la sensibilité au genre de la structure. Sur cette base, une analyse de la sensibilité au genre, de la participation à l’autonomisation économique des femmes, et la réinsertion des femmes ayant subies des violences basées sur le genre sera effectuée.**

1. **Une note méthodologique sur le projet :**
2. ***Résumé*** (une demi-page maximum)
3. ***Présentation des projets***(8 pages maximum)
4. Titre du projet
5. Contexte et justification du projet
6. Résumé du projet
7. Objectifs global et spécifiques du projet
8. Résultats et impacts attendus sur l’autonomisation économique des femmes victimes de VBG et le développement local
9. Structuration du projet et stratégie et calendrier de mise en œuvre

1. ***Calendrier des activités et de la remise des livrables, jusqu’au 30 Juin 2021 (avec possibilité d’ajustement en fonction de la date du début de l’activité) selon le format proposé en ANNEXE 3***
2. ***Un tableau de suivi et évaluation selon le format proposé en ANNEXE 2***
3. ***Un budget détaillé par activités (en Dollar US et FCFA), type de dépenses, et leur justification***
4. ***Une matrice des risques, leur intensité, probabilité, et de leurs mesures d’atténuation, selon le format proposé en ANNEXE 4***

En dehors des livrables qui seront proposés dans la note méthodologique, les livrables attendus de la part de la PME qui sera sélectionnée sont les suivants :

* Un appel mensuel de suivi ;
* Un rapport tous les trimestres ;
* Un rapport final.

Tous les livrables devront être soumis et validés par le Conseiller Technique Régional de l’UNCDF.

#### Evaluation

L’évaluation des offres se déroule en trois temps et comporte :

* Vérification de la soumission de l’ensemble des documents,
* Analyse les dossiers de candidatures,
* Analyse des propositions de projets,
* Analyse du rapport qualité des projets proposés-montant de la subvention demandée,
* Analyse de la capacité à mener à bien le projet.

La procédure de sélection sera rigoureuse et pondérera les critères de sélection du projet (capacité de l’institution à conduire le projet et faisabilité de la proposition) comme indiqué dans le tableau suivant.

* **Grille de notation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pondération** | **Critères** | **Indicateurs** |
| 20% | Expérience | * Disposer d’expériences de partenariat avec des donneurs, agences de développement, * Disposer d’activités dans la région de Tahoua, Tillabéry, Maradi, Zinder |
| 10% | Objectifs | * Alignement des objectifs de la structure avec les problématiques de développement local et d’autonomisation des femmes victimes de VGB |
| 10% | Personnel et gouvernance | * Profil de l’encadrement supérieur et niveau d’expertise * Qualité de la structure organisationnelle de l’entreprise |
| 40% | Proposition de mise en œuvre | * Impact sur l’autonomisation économique des femmes victimes de VGB et innovation du projet * Qualité des projets proposés dans la région de Tahoua, Tillabéry, Maradi, Zinder, de la note méthodologique et du plan de travail (y compris le budget détaillé) * Capacité à fournir l’ensemble des livrables demandés |
| 20% | Rapport qualité - prix | * Qualité des projets proposés, de leur périmètre et de leur impact, par rapport au montant de la subvention demandée |

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicables aux contrats de services institutionnels ou professionnels.

D’une manière générale, la **priorité sera donnée :**

* **Aux projets :**
* existants qui recherchent une expansion. Les activités de développement de projet doivent avoir franchi une étape de pré-faisabilité allant au-delà d’une note conceptuelle, c’est-à-dire que les propositions doivent au minimum comprendre un plan d’affaires et un budget détaillé ;
* qui génèrent des avantages économiques positifs et participent à l’autonomisation économique des femmes victimes de VBG, par exemple par la création d'emplois, de revenus stables, l’amélioration des conditions de travail, le développement du commerce et de l’accès au marché ;
* Sont novateurs dans ce contexte spécifique de la VBG pour la remédiation et la réinsertion socio-économique.
* **Aux structures (ONG ou EPA ou PME)** :
* ayant un nombre important de femmes impliquées dans la structure organisationnelle et les effectifs, ce qui comprend une représentation féminine au sein du conseil d'administration, de l'équipe de direction et du personnel à temps plein ;
* Ayant une équipe de gestion possédant les compétences techniques nécessaires pour mener à bien le projet ;
* s’étant explicitement engagée à promouvoir l'égalité des sexes dans l'emploi ;
* ayant pris des engagements explicites en matière de dépenses et de programmes qui renforcent l’égalité des sexes et soutiennent l’avancement des femmes (c’est-à-dire que la formation dispensée en fonction du genre sera considérée comme une valeur ajoutée) ;ayant déjà des activités économiques dans la région de Tahoua, Tillabéry, Maradi, Zinder.

#### Mise en place d’une mailing list

Une mailing list sera mise en place pour les porteurs de projets intéressés et souhaitant recevoir des informations et réponses aux questions reçues. Les réponses aux questions reçues seront systématiquement envoyées à l’ensemble des inscrits à la mailing list.

Pour s’inscrire, prière de le faire avant le 2 Octobre 2020 à minuit, en envoyant un mail avec pour objet « Mailing list – RfA Spotlight Niger » à :

* Idrissa Moussa, Chargé de Programme UNCDF, Niamey, [idrissa.moussa@uncdf.org](mailto:idrissa.moussa@uncdf.org)
* Elisa BENISTANT - Project Specialist UNCDF, [elisa.benistant@uncdf.org](mailto:elisa.benistant@uncdf.org)
* Saratou Douka – Program Assistant UNCDF, [Saratou.douka@uncdf.org](mailto:Saratou.douka@uncdf.org)
  + Copie à Katiella Maï Moussa, Conseiller Technique, [katiella.mai.moussa@uncdf.org](mailto:katiella.mai.moussa@uncdf.org)

#### Calendrier prévisionnel pour le processus de sélection et la signature

* **29 Septembre 2020 :** lancement de l’appel à propositions,
* **9 Octobre 2020** : limite de soumission des ajouts à la mailing list et de la soumission des questions, mentionnant en objet du mail « Questions – RfA Sportlight Niger »
* **18 Octobre 2020 :** limite de soumission des propositions à [bidsuncdf.wca@uncdf.org](mailto:bidsuncdf.wca@uncdf.org), avec en objet « Proposition - RfA Sportlight Niger »
* **19 Octobre au 06 Novembre 2019 :** revue des propositions, questions complémentaires, sélection
* **15 Novembre 2020 :** signature de la convention avec UNCDF et début des activités

#### Contact

* Idrissa Moussa, Chargé de Programme UNCDF, Niamey, [idrissa.moussa@uncdf.org](mailto:idrissa.moussa@uncdf.org)
* Elisa BENISTANT - Project Specialist UNCDF, [elisa.benistant@uncdf.org](mailto:elisa.benistant@uncdf.org)
* Saratou Douka – Program Assistant UNCDF, [Saratou.douka@uncdf.org](mailto:Saratou.douka@uncdf.org)
  + Copie à Katiella Maï Moussa, Conseiller Technique, [katiella.mai.moussa@uncdf.org](mailto:katiella.mai.moussa@uncdf.org)

**ANNEXE 1 : Canevas pour la lettre de candidature**

**[Insérer : Emplacement]**

**[Insérer : Date]**

**À: Madame: Christel Alvergne, Conseillère Technique Régionale de l’UNCDF**

Nous, soussignés, *[insérer : nom]* sommes candidat(s) pour le projet **Appui à la réinsertion socio- économique des femmes victimes de Violence Basée sur le Genre par le renforcement de la gouvernance locale dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry »** conformément à votre appel de votre Appel à Proposition en date du *[insérer : date].* Nous présentons notre candidature.

Nous déclarons par la présente que :

1. Toutes les informations et déclarations faites dans la présente demande sont véridiques et nous acceptons que toute fausse déclaration contenue dans celle-ci puisse entraîner notre disqualification ; et
2. Nous n'avons aucune faillite en suspens ou litige en cours ou toute action en justice qui pourrait nuire à notre activité.

Nous comprenons parfaitement et reconnaissons que le UNCDF n'est pas tenu d'accepter cette demande, que nous supporterons tous les coûts associés à sa préparation et soumission, et que UNCDF ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, indépendamment de la conduite ou des résultats l'évaluation.

Nous restons à votre disposition,

Cordialement,

Signature autorisée [En entier et initiales] :

Nom et titre du signataire :

Nom de l’entreprise :

Détails du contact :

[Veuillez marquer cette lettre avec votre sceau corporatif, si disponible]

**ANNEXE 2 : Canevas pour le mécanisme de suivi évaluation du projet (Peut être modifié selon la proposition)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **Indicateur** | **Situation initiale** | **Objectif** | **Moyens de vérification** | **Période de rapportage** | **Responsabilité** | **Hypothèses** |
| 1 | Ex1 :  Nombre d’emplois créés (direct et indirect), avec pourcentage homme/femme | Ex1 :  0 | Ex: 1  X emplois créés à plein temps, don’t x% de femmes | Ex 1 : Rapports de mise en oeuvre, contrats de travail | Ex1 : Semi-annuel | Entité | Les activités sont bien mises en œuvre et la situation sécuritaire ne perturbe pas significativement la mise en œuvre du projet |
| 2 |  |  |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |  |  |
| 5 |  |  |  |  |  |  |

**ANNEXE 3 : Canevas pour le plan de travail et de remise des livrables**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Sous-activités** | **Livrables** | **Mois 1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**ANNEXE 4 : Canevas de Matrice des risques**

| Risque | Niveau | Mesures de mitigation |
| --- | --- | --- |
|  | Fort |  |
|  | Moyen |  |
|  | Moyen |  |
|  | Bas |  |
|  | Bas |  |